➜ C'est en présence de nombreux amis, voisins, adhérents des pétanqueurs du Sapet mais aussi représentants des associations bastidonnes que Jacky et Yves Hernandez, tous deux émus, ont inauguré vendredi soir les nouveaux aménagements du "Relais du Sapet". À la suite du départ des derniers gérants, quelques travaux ont été réalisés ainsi que des aménagements relatifs à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Le maire Joël Bonnaffoux, était présent à cette cérémonie. Il a mis en avant le besoin d'une telle structure sur la commune (bar-restaurant). Il a également souligné le courage de Jacky et Yves (les propriétaires des lieux) qui vont prendre du temps sur leur retraite pour faire redémarrer cette enseigne. L'approche de la saison de pétanque sera aussi des éléments "moteurs" du début d'année, sans oublier le passage du rallye Monte Carlo, vendredi prochain 20 janvier au pied de l'établissement.

LOCALE EXPRESS

SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Assemblée générale du connétable : 182 adhérents chez les aînés

➜ Lors de l'assemblée générale du Club du connétable de Lesdiguières, le conseil d'administration a renouvelé cinq de ses administrateurs, « des jeunes, ils ont environ 65 ans », s'amuse Alix Rolin, le président. Avec 182 adhérents, leur nombre est en augmentation et les projets fleurissent. Les voyages sont reconduits, les cours d'aquagym ont commencé, les ateliers d'équilibre devraient être programmés et le méchoui du printemps reste en discussion.
Le nouveau conseil d'administration, à la suite d'un repas pris au restaurant Le connétable a élu les membres du bureau. Président : Alix Rolin ; vice-présidente : Monique Millon ; secrétaire : Eugène Martin ; secrétaire adjoint : Christian Chaudier ; trésorier : Francis Dufour ; trésorière adjointe : Josette Bonhomme. Les nouveaux administrateurs sont Danielle Bellue, Marie-France Lombard, Monique Millon, Jean-Bernard Bougeot et Eugène Martin.

ORCIÈRES

La première bergerie certifiée "Bois des Alpes" inaugurée

La bergerie est lumineuse, isolée et ventilée. Lors de l'inauguration, le préfet, Philippe Court, Patrick Ricou, le maire, Franck Faure-Brac, le directeur d'AMC, Pierre-Yves Motte, président de la chambre d'Agriculture étaient présents.

Michel Giroud Missier, éleveur dans le hameau des Jouglards est un fervent défenseur de la construction en bois local. Son ancienne bergerie, construite à partir d'arbres de la commune, a résisté suffisamment longtemps aux flammes lors de son incendie, il y a un an, pour lui permettre de sortir et sauver son troupeau de 300 brebis et celui de Pierre-Lucien.

À l'heure de la reconstruction, c'est tout naturellement qu'il s'est tourné à nouveau vers une structure bois. Après sa rencontre avec Franck, directeur d'Alpes méditerranée charpente (AMC), ils ont décidé de choisir du bois certifié "Bois des Alpes".

Vendredi 13 janvier, le bonheur était présent dans la grange. Plus de 60 personnes sont venues assister à l'inauguration du bâtiment. Après une visite des lieux, Michel Giroud Missier a tenu à prendre la parole pour revenir un an en arrière. Il en a profité pour remercier toutes les personnes qui l'ont aidé et soutenu dans cette aventure. « Dès les premiers instants, pompiers, voisins et famille sont venus me prêter main-forte. » Ses collègues éleveurs l'ont aidé à s'occuper du troupeau, les artisans locaux se sont occupés du chantier et ont tout fait pour que la grange soit reconstruite à temps pour recevoir les foins. Et la bergerie pour accueillir les brebis cet hiver.

La première réalisation en bois des Alpes de la part d'un particulier

Les charpentiers d'AMC ont expliqué les caractéristiques à prendre en compte lors de la réalisation d'une bergerie à une telle altitude (1 600 m, dimensionnement de la structure pour résister au poids de la neige, l'isolation, la ventilation, l'intégration paysagère…) et le savoir-faire des charpentiers, bureaux d'étude haut-alpins dans ce domaine, par rapport aux constructeurs traditionnels venant de Bretagne ou de la Loire.

Jérôme Voutier, vice-président de l'association "Bois des Alpes" a souligné : « Cette bergerie est la première réalisation en bois des Alpes de la part d'un particulier. Jusqu'alors, nous traitions avec collectivités, déjà convaincues par la démarche, qui choisissaient des bois certifiés. Ce projet représente donc un symbole fort pour nous et pour la filière. » Pour rappel, l'utilisation de bois certifiés commence à être un argument fort pour se démarquer de la concurrence. » Patrick Ricou, maire d'Orcières, était doublement heureux, d'une part de voir la réalisation d'un projet exemplaire sur sa commune, mais aussi de constater que les matériaux et plus encore les savoir-faire locaux sont de qualité et reconnus.

Raphaël GUILLE

L'INFO EN +

LES HAUTES-ALPES : PRODUCTEUR DE BOIS N°1 EN PACA

Le 05 est le premier département de la région Paca, en termes de production de bois, et le premier au niveau national pour le Mélèze. Les professionnel du bois ont créé un organisme interprofessionnel, dès 1995, avec la création de Fibois 04-05. Les enjeux ? Continuer à mobiliser la ressource en bois, notamment à sensibiliser les propriétaires privés, valoriser cette ressources par des certifications, le développement des usages et de nouvelles filières (lamellé-collé) et préparer l'avenir avec le soutien à la formation aux métiers du bois et de la forêt pour conserver ce savoir-faire. »

Le rôle de la chambre d'agriculture

La chambre d'agriculture, en partenariat avec Fibois 04/05, intervient en amont du projet de bâtiment d'élevage pour conseiller les agriculteurs.

« Tous nos techniciens élevage possèdent les compétences pour orienter l'agriculteur dans ce genre de projet. Il est clair que ce bâtiment est exemplaire à tout point de vue. Lorsque les agriculteurs, qui dépendent eux-aussi fortement du marché local, se mettent à promouvoir la filière bois et le savoir-faire local, alors la démarche est 100 % cohérente, souligne Pierre-Yves Motte. Il faut savoir que de nombreux éleveurs sont aussi propriétaires forestiers, et que certains d'entre eux arrivent à utiliser leurs propres arbres pour leurs constructions. C'est extrêmement valorisant. »

Pierre Yves Motte et Michel Giroud Missier.

À la question du prix d'un tel bâtiment, il poursuit : « Il y a bien sûr des contraintes financières à prendre en compte, tous les bâtiments ont des usages adaptés, mais il faut savoir également réfléchir sur le long terme : ce bâtiment est censé durer sur une carrière entière, voire même servir aux générations futures. »

LDL05AGE110